

LA POLITIQUE D'INTENSIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DU MRN
UNE EXCELLENTE OPPORTUNITÉ POUR LA FORÊT PRIVÉE

Eugène Gagné, Directeur général, RESAM

La foresterie québécoise est à un tournant majeur. La production annuelle des forêts privées et publiques est presque entièrement utilisée. Le maintien de la position concurrentielle de l'industrie forestière de même que son développement exigent une perspective de croissance. Les exigences, liées à la protection de la biodiversité incluse dans le concept de développement durable, vont soustraire d'importantes superficies forestières aux superficies productives actuelles. L'industrie du bois basé sur les produits à valeur ajoutée (sciage et déroulage de feuillus de qualité) manque d'approvisionnement. L'intensification de l'aménagement forestier au Québec constitue donc une alternative difficilement contournable pour permettre au secteur forestier d'assurer son développement et d'accroître sa contribution à l'essor économique québécois et particulièrement à celui des régions. C'est avec cette toile de fond que le ministère des Ressources naturelles (MRN) est à préparer sa politique de «*Tendement accru*». La forêt privée est en mesure de contribuer d'une façon très importante à l'augmentation de la production de bois en quantité et en qualité. Les propriétaires de boisés privés et leurs organisations ont une excellente opportunité de participer activement à l'effort d'intensification de l'aménagement forestier positionnant ainsi la forêt privée au cœur du développement forestier québécois.

Le mois dernier, le président de RESAM, M. Jean-Guy Rioux, présentait, dans ce journal, le contenu de son allocution faite au congrès de l'Ordre des Ingénieurs Forestiers du Québec où il mentionnait que la forêt privée possède de nombreux avantages y favorisant l'intensification de l'aménagement forestier. Les avantages comparatifs de la forêt privée sont donc nombreux. Le contexte est très favorable (si nous faisons abstraction de l'événement conjoncturel qu'est le conflit sur le bois d'œuvre avec les Américains). Les propriétaires de boisés et leurs

organisations doivent mettre en perspective la forêt privée et le fait qu'elle offre d'excellentes conditions pour ajouter de la valeur aux investissements et qu'elle assure régionalement le développement et l'implication des populations.

PLUS DE BOIS

Parmi les objectifs poursuivis par l'adoption d'une politique d'intensification de l'aménagement forestier, il y a celui de produire plus de bois. Différentes stratégies peuvent contribuer à l'atteinte de cet objectif. Par exemple, lors du congrès de RESAM de 1997, il fut révélé que les efforts d'aménagement, effectués de 1975 à 1995 et poursuivis au même niveau au cours des années subséquentes, devraient permettre une augmentation de la possibilité forestière de près de 4 millions de m³ annuellement à partir de 2030 (la possibilité actuelle est d'environ 6 M m³/an) soit une augmentation de plus de 60%. Cette stratégie était basée principalement sur le reboisement, surtout d'épinettes, distribué sur l'ensemble du territoire privé mais touchant un territoire somme toute, restreint (moins de 10% du territoire).

La ligniculture

La ligniculture ou culture d'essences à croissance rapide est une autre option disponible pour augmenter la production de bois. Plusieurs des pays compétiteurs de l'industrie forestière canadienne ont opté pour cette stratégie avec des résultats fort intéressants. À l'heure actuelle, les chercheurs québécois ont développé des clones de peupliers hybrides qui produisent des rendements pouvant atteindre 20 mètres cubes de bois par hectare par année alors que la production moyenne en forêt privée est de 2 m³/ha/an. Mentionnons que nos plantations d'épinettes produisent environ 5 m³/ha/an. La ligniculture offre donc une excellente alternative nous permettant d'augmenter la production de bois. Par contre, cette approche comporte ses inconvénients en terme de risques (fragilité aux épidémies d'insectes et maladies et

insécurité des marchés) et d'impacts environnementaux.

DES BOIS DE QUALITÉ POUR DES PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Un autre objectif poursuivi par une politique d'intensification de l'aménagement forestier est de produire plus de bois de qualité ou bois à valeur ajoutée. Ces bois peuvent détenir différentes caractéristiques et être produits à partir de nombreuses essences. Nous pouvons mentionner ici les bois de sciage et déroulage de feuillus nobles, les bois de dimension (gros diamètre), les bois aux caractéristiques physiques particulières, les bois sans nœud, les bois de déroulage tirés des plantations de peupliers hybrides à croissance rapide, etc.. Cette option, qui permet une production de bois aux caractéristiques recherchées, apparaît particulièrement intéressante pour les propriétaires de boisés privés car elle génère des retombées économiques locales importantes en ajoutant, entre autres, beaucoup de valeur à la matière première produite. De plus, comme ce type de sylviculture nécessite un suivi et des interventions fréquentes, les propriétaires de boisés privés sont très bien placés pour en réussir la culture.

Un moment propice, des choix importants, DES ACTIONS NÉCESSAIRES

Les propriétaires de boisés et leurs organisations ont devant eux une opportunité bien particulière. Des choix importants sont à faire. Au cours des prochains mois, RESAM entreprendra une large consultation de ses membres afin de définir des stratégies d'intensification de l'aménagement forestier mobilisatrices et innovatrices où des formules favorisant la complicité de la forêt publique et privée en «Zone habitée» seront recherchées. Ces stratégies feront par la suite l'objet d'une proposition au ministère des Ressources naturelles et à nos partenaires impliqués dans le développement forestier québécois.